

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17. Directeur gérant: ALFRED REBOUX

PRINX DES INSERTIONS

Annouces: la ligne, 25 c. — Réclames: 25 c. — Faits divers, 25 c.

ROUBAIX, 30 AVRIL 1887.

AVIS ÉLECTORAUX

Le Comité de juristes, présidé par M. Alexandre, consulté plus spécialement sur les droits des candidats et sur la surveillance du scrutin, croit devoir publier les renseignements suivants sur ces questions:

ÉLECTIONS

BUREAU ÉLECTORAL. — COMPOSITION IRREGULIÈRE. Le refus du maire de constituer le bureau électoral conformément aux prescriptions de la loi constitue de la part du maire une manœuvre qui entraîne l'annulation des opérations.

SALLE DE SCRUTIN. — DÉFENSE DE STATIONNER. L'interdiction faite aux électeurs de demeurer dans la salle du scrutin alors qu'aucun désordre ne s'est produit constitue une manœuvre qui entraîne l'annulation des opérations.

CANDIDATS (liste de). — NON-AUTORISATION. — MANŒUVRE ÉLECTORALE. — RESPONSABILITÉ DE L'IMPRIMEUR.

Un citoyen ne peut être porté sur la liste des candidats à une élection municipale sans son autorisation, ou contre sa volonté.

Par suite, l'imprimeur qui imprime et fait distribuer une liste électorale composée sans l'autorisation et même contre la volonté de ceux dont les noms y figurent commet un quasi-délit et doit réparation du préjudice matériel et moral qu'il a pu causer.

La manœuvre frauduleuse consistant à porter contre sa volonté un candidat sur une liste électorale doit être l'objet d'une protestation immédiate et publique. Il importe de la notifier, même par voie d'huissier, aux auteurs de la liste. On peut également l'afficher.

Si la manœuvre frauduleuse persiste, il conviendra d'adresser sans retard ses auteurs en dommages-intérêts devant le juge civil compétent, indépendamment du droit de demander l'annulation de l'élection devant le conseil de préfecture.

IMPOSSIBILITÉ DE SCRUTIN. — IMPOSSIBILITÉ DE CONTRÔLE.

Il y a lieu d'annuler les opérations électorales lorsqu'il y a eu impossibilité, pour les électeurs et pour les scrutateurs, pendant une partie des opérations du dépouillement du scrutin, de vérifier les bulletins sur la table, et lorsque les bulletins ainsi dépouillés sont assez nombreux pour influencer sur le résultat de l'élection.

DEPÔUILLEMENT DU SCRUTIN. — LECTURE PARTIELLE DES BULLETINS.

L'irrégularité consistant en ce que le scrutateur chargé de lire les bulletins se serait borné à lire le premier non des bulletins imprimés, doit entraîner l'annulation des opérations électorales, lorsqu'il est allégué que ce scrutateur n'a pas tenu compte des modifications apportées par plusieurs électeurs à ces bulletins.

Toutes les communications doivent être adressées à M. Georges Demanche, secrétaire général, au siège du Comité, 3, rue des Pyramides, à Paris.

Le conseil général de la Corse a voté une adresse approuvant la politique ministérielle et l'administration préfectorale. Décision a été également prise de faire afficher dans les communes ce document. Si certains journaux républicains voient là un excès de zèle et une manifestation contestable dans sa légalité, d'autres sont honteux pour la République de cette solidarité publique entre M. Jules Ferry et M. le préfet de la Corse: « Eh bien ! s'écrie la Justice, le préfet traite M. Ferry de copain. On le laisse en place, et alors il fait du zèle pour le chef du cabinet. Il s'agit encore la politique ministérielle de son enthousiasme. Il vient de faire voter par le conseil général de Corse un vote d'approbation pour « la politique ministérielle et l'administration préfectorale ». Le discours de Périgieux et le guet-apens de Saint-Étienne sont enveloppés dans le même paquet. »

Nous lisons dans la Correspondance Saint-Chéron: « Dans une soirée où se trouvait l'un des fervents du jérémisme, on lui faisait remarquer les progrès du parti monarchique et l'isolement progressif des idées du prince Napoléon. « Je ne fais aucune difficulté de reconnaître cette disposition des esprits, répartit le jérémiste, et j'avoue même — ce qui m'est plus pénible — que tous nos collègues nationaux sérieux nous quittent du comte de rang des patins de la monarchie du comte de Paris. » Cet avis a produit une vive impression parmi les habitués du salon politique où « au lieu l'entretien. »

REVUE DE LA PRESSE

Le journal républicain la Liberté, signale, après le Temps, le mouvement chaque jour plus sensible qui entraîne le parti républicain vers le radicalisme.

« Il se produit dans le parti républicain un glissement sensible vers les hommes et les doctrines de l'extrême gauche, dont il importe de signaler les conséquences et les dangers. »

« Qui dit cela ? »

« Le Temps, un journal dont le dévouement à la République et l'esprit politique sont incontestables. »

Le mouvement provoqué par les prochaines élections municipales a mis ce fait en lumière avec une irrésistible clarté. Les candidats modérés s'affaiblissent à l'envi de costumes radicaux pour capter la confiance et les suffrages des électeurs révolutionnaires de Paris. Leurs programmes pourraient être signés par les autonomistes de la Commune. Ils ne reculent plus devant la mairie centrale, et si l'on en jugeait par leurs paroles, on ne saurait vraiment plus ce qui les sépare des intrançais.

Et même mouvement qui se manifeste de l'union républicaine vers l'extrême gauche, pousse à son tour celle-ci plus avant vers les anarchistes. M. Joffrin, de la part dont M. Clémenceau est le chef avait si vivement combattu aux élections précédentes, est maintenant parfaitement accepté et soutenu par toutes les fractions de l'intransigeance.

Notre confrère le Temps s'exprime sur cette situation qu'il analyse avec bien plus de détails encore que nous ne le faisons ici. Il a mille fois raison. La République échappe de jour en jour à l'action des modérés pour rouler avec les violents jusqu'à l'abîme.

Mais rien ne sert de signaler le mal et de le déplorer; il faudrait indiquer et appliquer le remède.

« Ce que notre confrère remarque aujourd'hui, il y a bien longtemps que nous ne cessons de le constater. Depuis des années nous nous épuisons à dire que l'opportunisme est une pente qui pousse fatalement la République au radicalisme. En fait, tout ce que le radicalisme réclame, l'opportunisme le promet. Entre l'un et l'autre, il n'y a qu'une question de méthode et de temps. Ce que le second voudrait faire tout d'un coup par une révolution, le premier s'engage à le faire peu à peu, par séries et successivement; mais au fond, pour conserver le pouvoir qui est sa seule ambition, pour maintenir son influence constamment battue en brèche par les révolutionnaires de profession, le jacobinisme de l'union républicaine accepte tout à tour le programme de l'intransigeance et nous entraîne avec lui aux extrêmes.

Les intrançais s'aperçoivent de la manœuvre autant que les modérés. Aujourd'hui même, tous leurs organes accusent hautement les candidats opportunistes de mettre des faux-nez radicaux pour tromper les électeurs parisiens, et adjurent ceux-ci de ne pas se laisser prendre à cette feinte.

Mais si les intrançais doivent se défier, les modérés ne le devraient-ils pas bien plus encore ?

Or, le Temps nous permettra de lui dire que, si l'opportunisme glisse de plus en plus vers le radicalisme, lui-même et le parti qu'il représente risquent à son tour de glisser sur la même pente, en compagnie de ceux dont il déclare que l'attitude est un danger public.

Que fait, en effet, dans le mouvement électoral, le parti qui se dit républicain modéré et qui se compose des divers éléments du centre gauche et de l'union démocratique ? Il se rallie aux candidatures opportunistes. Par esprit de discipline, ou plutôt d'abnégation étrange, il consent à voter pour ceux de ce parti qui, dans la dernière séance du conseil général, faisant cause commune avec les autonomistes, ont refusé au préfet de la Seine un logement à l'Hôtel de Ville, et laissé les appartements du palais révolutionnaire libres pour le futur maire de Paris.

Pourquoi cette contradiction ?

Le parti modéré se soumet ainsi à la direction du parti jacobin, comme celui-ci se soumet à celle du parti radical.

Voilà ce qu'il faut aussi constater et déplorer.

Que les modérés aient donc eux-mêmes le courage qu'ils réclament des opportunistes. Qu'ils déploient ouvertement leur drapeau et qu'ils se séparent résolument du jacobinisme qui les entraîne.

Qu'ils forment, en face du parti de ceux qui glissent, le parti de ceux qui ne glissent pas !

Mais non, ils font aujourd'hui ce qu'ils ont toujours fait: ils subissent la loi des violents, la mort dans l'âme, et ils compromettent lamentablement par leurs faiblesses, les sages principes qu'ils représentent.

Ce qui le tient aux opportunistes, qui paient l'aveu des intrançais, nous le leur disons à eux-mêmes: « Rompez avec ces coups revêtus de l'habit du berger, qui prennent un masque pour vous séduire. Sachez, au besoin, vous résigner à n'être qu'une minorité; mais défendez et maintenez énergiquement vos doctrines; et si vous ne pouvez faire triompher des candidatures franchement modérées, votez plutôt pour un conservateur que pour un radical, sous quelque déguisement qu'il se présente. Vous serez sûrs, au moins, d'être un homme d'ordre, tandis que l'autre ne vous conduira qu'à l'anarchie par la Commune légale ! »

La France publie les réflexions qu'on va lire au sujet de la correspondance du Tonkin publiée par le Temps et dont nous avons déjà reproduit plus d'un passage.

« On sait qu'un des journaux les plus dévoués à la politique coloniale, selon la formule de M. Jules Ferry, est notre honorable confrère le Temps. Afin de servir avec une efficacité plus directe et plus immédiate la cause qui lui est chère, le Temps n'a pas reculé devant l'envoi au Tonkin d'un correspondant spécial, et il a choisi un de ses plus brillants rédacteurs, partisan chaleureux lui-même des entreprises lointaines.

Ce correspondant s'est mis en route et a commencé dès le début de la campagne à émettre avec autant de talent que d'exactitude de sa tâche si variée et si multiple. Il est de plus en plus apprécié à Hanoi, capitale du Tonkin, et c'est de cette ville que sont datées les dernières lettres qu'il a expédiées à son journal. Dire que ces lettres sont intéressantes, qu'elles sont écrites avec un soin scrupuleux et un souci du détail qui va jusqu'à la minutie, ce n'est que rendre justice à l'écrivain; aussi n'est-ce pas le considérer comme un simple reporter.

« Ce sont ces informations dont l'importance particulière mérite le plus particulièrement d'être mise en relief aujourd'hui. Elles portent sur la situation matérielle de la capitale du Tonkin et, par conséquent, sur la partie la plus facile, mais la plus intéressante toute politique, de l'expédition et de ses résultats.

L'influence française se fait sentir militairement à Hanoi depuis près d'une année, et c'est là que la colonisation devrait avoir commencé ses forces pour rayonner ensuite sur le delta du fleuve Rouge et rendre définitives les conquêtes de nos braves soldats.

« Or, qu'a-t-on fait à Hanoi depuis un an ? Rien, absolument rien. Pas un colon n'y est arrivé, pas un établissement n'y est en voie de formation, et l'existence y est aussi difficile que dans les régions les plus désertes au centre de l'Afrique. Le correspondant du Temps constate avec mélancolie que « quelques-uns de nos Français, en présence de cette situation, ont été disposés, notamment que le Tonkin est un pays sans avenir. »

« La description, qu'il fait de conditions de la vie quotidienne, est, en effet, aussi répugnante que navrante, et il n'est pas étonnant que ceux qui vivent de cette vie s'écroulent en chœur, c'est le correspondant qui parle: « Sale pays ! »

« Nous laisserons de côté toute la partie pittoresque de cette remarquable lettre: évolution de montagnes, courses de lézards, moisissure spontanée, apparitions effrayables de démons, reptiles, nourriture impossible, etc., etc., pour en arriver à la conclusion et à l'enseignement que l'auteur tire lui-même de ses propres impressions: « Lecteurs, dit-il, qui tenez à voir l'existence douillette, ATTENDEZ QU'UNE GÉNÉRATION AIENT ESSAYÉ LES PLATRES, AVANT DE VENIR AU TONKIN... »

« Il ne faut pas oublier que celui qui parle et qui écrit ainsi est le correspondant d'un journal de colonisation à outrance, qui est autorisé, notamment par le ministre de l'Intérieur, à prendre un arrêté chassant le clergé de la Doctrine chrétienne qui occupent l'église de l'Assomption et ses dépendances.

« Nous espérons que l'autorité supérieure saurait faire respecter les droits acquis, les contrats librement consentis, et que le clergé ne sera pas libéré de son lieu de résidence.

Cette fois encore, nous nous étions trompés: nous apprenons, en effet, que malgré les protestations de Mgr l'archevêque de Paris, le préfet de la Seine, obéissant aux ordres du ministre de l'Intérieur, va prendre un arrêté chassant le clergé de l'Assomption et remettant la ville en possession de l'immeuble.

« Sans être curieux, nous voudrions savoir ce qu'elle en pourra faire.

Rien, très probablement; mais on aura infligé une nouvelle pénalité aux « congréganistes ».

Cette basse flatterie du citoyen Poubelle à l'adresse du futur conseil municipal ne lui profitera guère, et nous lui prions d'avance qu'il sera sans succès les autres.

Le duel Funel-Borriglione. A la suite du discours prononcé par M. Funel de Clausonne, avocat, dans une réunion électorale, M. Borriglione, maire de Nice, a adressé une lettre à M. Funel, qui, se considérant comme offensé dans ses opinions, a constitué des témoins et demandé réparation.

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui à midi à la frontière, l'arme choisie était l'épée. M. Borriglione a été blessé au poignet.

Exécution de Campi. Les journaux viennent d'être officiellement informés que Campi serait exécuté demain matin.

Les incidents de la frontière espagnole. Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne, faisant fonction de chargé d'affaires pendant l'absence de M. Manuel Sivola, a été reçu ce matin par le ministre des affaires étrangères, qu'il a entretenu des incidents signalés sur la frontière franco-espagnole.

Nouvelles d'Espagne. L'enquête sur la catastrophe du pont d'Audua a démontré que les poteaux télégraphiques avaient été coupés au moyen de haches et de scies, entre deux stations. Trois scies du pont sont tombées dans l'eau. Cinquante-neuf cadavres ont déjà été retirés, il en reste encore dans les trois wagons submergés, l'enquête continue.

Les habitants du village de Burgata (Navarre), ont repris la route de Madrid, après avoir été expulsés de leur pays par les troupes de M. Canovas del Castillo.

Des ingénieurs de la compagnie du chemin de fer, s'étant rendus sur les lieux de la catastrophe du pont d'Audua, ont déclaré qu'il était dû à la malveillance. Les auteurs avaient arraché les rails sur le pont et ils ont ainsi causé le déraillement du train qui, en s'éloignant, a entraîné avec lui une partie du pont. Aucun coupable n'a encore été arrêté.

Une dépêche de Grenade annonce que le télégraphe par Motril a été coupé.

Le général Pavia, chef de l'armée du Nord, télégraphie à la bande de Mandago est activement poursuivi.

Événements d'Espagne. Les élections se sont achevées tranquillement. D'après les derniers résultats connus, la majorité ministérielle a gagné encore 30 sièges. Les partisans de M. Sagasta ont obtenu quelques nominations à Cuba; 18 conservateurs ont été élus; les autonomistes créoles ont perdu du terrain.

Le conseil général de la Corse. Si le bruit qui courait était exact, le gouvernement serait fort embarrassé au sujet de la délimitation prise il y a quelque temps par le conseil général de la Corse et portant approbation de la politique ministérielle et de l'administration préfectorale d'Ajaaccio.

Le ministre de l'intérieur serait d'autant plus embarrassé que le préfet, M. André de Trémolles, a laissé faire sans protestation.

« Les manœuvres d'artillerie, dont nous avons parlé hier, auront lieu au camp de Châlons, dans les premiers jours du mois de juillet. La 2<sup>e</sup> et le régiment d'artillerie, les batteries à cheval stationnées à Toul, à Lunéville et à Nancy, prendront part à ces manœuvres, qui seront dirigées par M. le général de La Jaille. Les généraux de division du comité d'artillerie et M. le général Lavocat, directeur au ministère de la guerre, y assisteront. Il est probable que M. le ministre de la guerre se rendra également au camp de Châlons et qu'il fera un séjour de courte durée.

Le retour de l'amiral Courbet. On assure que si de nouvelles complications ne surviennent pas avec la Chine, le vice-amiral Courbet, commandant notre division navale dans les eaux du Tong-King, ne tardera pas à rentrer en France.

L'amiral a été vivement froissé de son brusque remplacement par le général Lamoignon, et malgré sa promotion au grade de vice-amiral, il a le vif désir de quitter la situation très amoindrie qui lui a été faite.

L'indemnité de la Chine. On assure que M. Patenôtre aurait pour instruction, outre celles dont nous avons déjà parlé, de réclamer une indemnité de 125 millions à la Chine.

Désaffectation de l'église de l'Assomption. Nous lions dans la Patrie: « Depuis de longues années déjà, depuis 1842 si nous ne trompons, l'église de l'Assomption, située au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon, bien qu'étant plus chef-lieu de paroisse, est restée affectée au culte.

« Les démolisseurs de la municipalité parisienne, invoquant ce fait que le siège de cette ancienne cure a été transporté à la Madeleine, prétendent chasser les membres du clergé de la paroisse de la Doctrine chrétienne qui occupent l'église de l'Assomption et ses dépendances.

« Nous espérons que l'autorité supérieure saurait faire respecter les droits acquis, les contrats librement consentis, et que le clergé ne sera pas libéré de son lieu de résidence.

Cette fois encore, nous nous étions trompés: nous apprenons, en effet, que malgré les protestations de Mgr l'archevêque de Paris, le préfet de la Seine, obéissant aux ordres du ministre de l'Intérieur, va prendre un arrêté chassant le clergé de l'Assomption et remettant la ville en possession de l'immeuble.

« Sans être curieux, nous voudrions savoir ce qu'elle en pourra faire.

Rien, très probablement; mais on aura infligé une nouvelle pénalité aux « congréganistes ».

Cette basse flatterie du citoyen Poubelle à l'adresse du futur conseil municipal ne lui profitera guère, et nous lui prions d'avance qu'il sera sans succès les autres.

Le duel Funel-Borriglione. A la suite du discours prononcé par M. Funel de Clausonne, avocat, dans une réunion électorale, M. Borriglione, maire de Nice, a adressé une lettre à M. Funel, qui, se considérant comme offensé dans ses opinions, a constitué des témoins et demandé réparation.

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui à midi à la frontière, l'arme choisie était l'épée. M. Borriglione a été blessé au poignet.

Exécution de Campi. Les journaux viennent d'être officiellement informés que Campi serait exécuté demain matin.

Les incidents de la frontière espagnole. Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne, faisant fonction de chargé d'affaires pendant l'absence de M. Manuel Sivola, a été reçu ce matin par le ministre des affaires étrangères, qu'il a entretenu des incidents signalés sur la frontière franco-espagnole.

Nouvelles d'Espagne. L'enquête sur la catastrophe du pont d'Audua a démontré que les poteaux télégraphiques avaient été coupés au moyen de haches et de scies, entre deux stations. Trois scies du pont sont tombées dans l'eau. Cinquante-neuf cadavres ont déjà été retirés, il en reste encore dans les trois wagons submergés, l'enquête continue.

Les habitants du village de Burgata (Navarre), ont repris la route de Madrid, après avoir été expulsés de leur pays par les troupes de M. Canovas del Castillo.

Des ingénieurs de la compagnie du chemin de fer, s'étant rendus sur les lieux de la catastrophe du pont d'Audua, ont déclaré qu'il était dû à la malveillance. Les auteurs avaient arraché les rails sur le pont et ils ont ainsi causé le déraillement du train qui, en s'éloignant, a entraîné avec lui une partie du pont. Aucun coupable n'a encore été arrêté.

Une dépêche de Grenade annonce que le télégraphe par Motril a été coupé.

Le général Pavia, chef de l'armée du Nord, télégraphie à la bande de Mandago est activement poursuivi.

Événements d'Espagne. Les élections se sont achevées tranquillement. D'après les derniers résultats connus, la majorité ministérielle a gagné encore 30 sièges. Les partisans de M. Sagasta ont obtenu quelques nominations à Cuba; 18 conservateurs ont été élus; les autonomistes créoles ont perdu du terrain.

Le conseil général de la Corse. Si le bruit qui courait était exact, le gouvernement serait fort embarrassé au sujet de la délimitation prise il y a quelque temps par le conseil général de la Corse et portant approbation de la politique ministérielle et de l'administration préfectorale d'Ajaaccio.

Le ministre de l'intérieur serait d'autant plus embarrassé que le préfet, M. André de Trémolles, a laissé faire sans protestation.

« Les manœuvres d'artillerie, dont nous avons parlé hier, auront lieu au camp de Châlons, dans les premiers jours du mois de juillet. La 2<sup>e</sup> et le régiment d'artillerie, les batteries à cheval stationnées à Toul, à Lunéville et à Nancy, prendront part à ces manœuvres, qui seront dirigées par M. le général de La Jaille. Les généraux de division du comité d'artillerie et M. le général Lavocat, directeur au ministère de la guerre, y assisteront. Il est probable que M. le ministre de la guerre se rendra également au camp de Châlons et qu'il fera un séjour de courte durée.

Le retour de l'amiral Courbet. On assure que si de nouvelles complications ne surviennent pas avec la Chine, le vice-amiral Courbet, commandant notre division navale dans les eaux du Tong-King, ne tardera pas à rentrer en France.

L'amiral a été vivement froissé de son brusque remplacement par le général Lamoignon, et malgré sa promotion au grade de vice-amiral, il a le vif désir de quitter la situation très amoindrie qui lui a été faite.

L'indemnité de la Chine. On assure que M. Patenôtre aurait pour instruction, outre celles dont nous avons déjà parlé, de réclamer une indemnité de 125 millions à la Chine.

Désaffectation de l'église de l'Assomption. Nous lions dans la Patrie: « Depuis de longues années déjà, depuis 1842 si nous ne trompons, l'église de l'Assomption, située au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon, bien qu'étant plus chef-lieu de paroisse, est restée affectée au culte.

« Les démolisseurs de la municipalité parisienne, invoquant ce fait que le siège de cette ancienne cure a été transporté à la Madeleine, prétendent chasser les membres du clergé de la paroisse de la Doctrine chrétienne qui occupent l'église de l'Assomption et ses dépendances.

« Nous espérons que l'autorité supérieure saurait faire respecter les droits acquis, les contrats librement consentis, et que le clergé ne sera pas libéré de son lieu de résidence.

Cette fois encore, nous nous étions trompés: nous apprenons, en effet, que malgré les protestations de Mgr l'archevêque de Paris, le préfet de la Seine, obéissant aux ordres du ministre de l'Intérieur, va prendre un arrêté chassant le clergé de l'Assomption et remettant la ville en possession de l'immeuble.

« Sans être curieux, nous voudrions savoir ce qu'elle en pourra faire.

Rien, très probablement; mais on aura infligé une nouvelle pénalité aux « congréganistes ».

Cette basse flatterie du citoyen Poubelle à l'adresse du futur conseil municipal ne lui profitera guère, et nous lui prions d'avance qu'il sera sans succès les autres.

Le duel Funel-Borriglione. A la suite du discours prononcé par M. Funel de Clausonne, avocat, dans une réunion électorale, M. Borriglione, maire de Nice, a adressé une lettre à M. Funel, qui, se considérant comme offensé dans ses opinions, a constitué des témoins et demandé réparation.

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui à midi à la frontière, l'arme choisie était l'épée. M. Borriglione a été blessé au poignet.

Exécution de Campi. Les journaux viennent d'être officiellement informés que Campi serait exécuté demain matin.

Les incidents de la frontière espagnole. Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne, faisant fonction de chargé d'affaires pendant l'absence de M. Manuel Sivola, a été reçu ce matin par le ministre des affaires étrangères, qu'il a entretenu des incidents signalés sur la frontière franco-espagnole.

Nouvelles d'Espagne. L'enquête sur la catastrophe du pont d'Audua a démontré que les poteaux télégraphiques avaient été coupés au moyen de haches et de scies, entre deux stations. Trois scies du pont sont tombées dans l'eau. Cinquante-neuf cadavres ont déjà été retirés, il en reste encore dans les trois wagons submergés, l'enquête continue.

Les habitants du village de Burgata (Navarre), ont repris la route de Madrid, après avoir été expulsés de leur pays par les troupes de M. Canovas del Castillo.

Des ingénieurs de la compagnie du chemin de fer, s'étant rendus sur les lieux de la catastrophe du pont d'Audua, ont déclaré qu'il était dû à la malveillance. Les auteurs avaient arraché les rails sur le pont et ils ont ainsi causé le déraillement du train qui, en s'éloignant, a entraîné avec lui une partie du pont. Aucun coupable n'a encore été arrêté.

Une dépêche de Grenade annonce que le télégraphe par Motril a été coupé.

Le général Pavia, chef de l'armée du Nord, télégraphie à la bande de Mandago est activement poursuivi.

Événements d'Espagne. Les élections se sont achevées tranquillement. D'après les derniers résultats connus, la majorité ministérielle a gagné encore 30 sièges. Les partisans de M. Sagasta ont obtenu quelques nominations à Cuba; 18 conservateurs ont été élus; les autonomistes créoles ont perdu du terrain.

Le conseil général de la Corse. Si le bruit qui courait était exact, le gouvernement serait fort embarrassé au sujet de la délimitation prise il y a quelque temps par le conseil général de la Corse et portant approbation de la politique ministérielle et de l'administration préfectorale d'Ajaaccio.

Le ministre de l'intérieur serait d'autant plus embarrassé que le préfet, M. André de Trémolles, a laissé faire sans protestation.

« Les manœuvres d'artillerie, dont nous avons parlé hier, auront lieu au camp de Châlons, dans les premiers jours du mois de juillet. La 2<sup>e</sup> et le régiment d'artillerie, les batteries à cheval stationnées à Toul, à Lunéville et à Nancy, prendront part à ces manœuvres, qui seront dirigées par M. le général de La Jaille. Les généraux de division du comité d'artillerie et M. le général Lavocat, directeur au ministère de la guerre, y assisteront. Il est probable que M. le ministre de la guerre se rendra également au camp de Châlons et qu'il fera un séjour de courte durée.

Le retour de l'amiral Courbet. On assure que si de nouvelles complications ne surviennent pas avec la Chine, le vice-amiral Courbet, commandant notre division navale dans les eaux du Tong-King, ne tardera pas à rentrer en France.

L'amiral a été vivement froissé de son brusque remplacement par le général Lamoignon, et malgré sa promotion au grade de vice-amiral, il a le vif désir de quitter la situation très amoindrie qui lui a été faite.

L'indemnité de la Chine. On assure que M. Patenôtre aurait pour instruction, outre celles dont nous avons déjà parlé, de réclamer une indemnité de 125 millions à la Chine.

Désaffectation de l'église de l'Assomption. Nous lions dans la Patrie: « Depuis de longues années déjà, depuis 1842 si nous ne trompons, l'église de l'Assomption, située au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon, bien qu'étant plus chef-lieu de paroisse, est restée affectée au culte.

« Les démolisseurs de la municipalité parisienne, invoquant ce fait que le siège de cette ancienne cure a été transporté à la Madeleine, prétendent chasser les membres du clergé de la paroisse de la Doctrine chrétienne qui occupent l'église de l'Assomption et ses dépendances.

« Nous espérons que l'autorité supérieure saurait faire respecter les droits acquis, les contrats librement consentis, et que le clergé ne sera pas libéré de son lieu de résidence.

Cette fois encore, nous nous étions trompés: nous apprenons, en effet, que malgré les protestations de Mgr l'archevêque de Paris, le préfet de la Seine, obéissant aux ordres du ministre de l'Intérieur, va prendre un arrêté chassant le clergé de l'Assomption et remettant la ville en possession de l'immeuble.

« Sans être curieux, nous voudrions savoir ce qu'elle en pourra faire.

Rien, très probablement; mais on aura infligé une nouvelle pénalité aux « congréganistes ».

Cette basse flatterie du citoyen Poubelle à l'adresse du futur conseil municipal ne lui profitera guère, et nous lui prions d'avance qu'il sera sans succès les autres.

Le duel Funel-Borriglione. A la suite du discours prononcé par M. Funel de Clausonne, avocat, dans une réunion électorale, M. Borriglione, maire de Nice, a adressé une lettre à M. Funel, qui, se considérant comme offensé dans ses opinions, a constitué des témoins et demandé réparation.

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui à midi à la frontière, l'arme choisie était l'épée. M. Borriglione a été blessé au poignet.

Exécution de Campi. Les journaux viennent d'être officiellement informés que Campi serait exécuté demain matin.

Les incidents de la frontière espagnole. Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne, faisant fonction de chargé d'affaires pendant l'absence de M. Manuel Sivola, a été reçu ce matin par le ministre des affaires étrangères, qu'il a entretenu des incidents signalés sur la frontière franco-espagnole.

Nouvelles d'Espagne. L'enquête sur la catastrophe du pont d'Audua a démontré que les poteaux télégraphiques avaient été coupés au moyen de haches et de scies, entre deux stations. Trois scies du pont sont tombées dans l'eau. Cinquante-neuf cadavres ont déjà été retirés, il en reste encore dans les trois wagons submergés, l'enquête continue.

Les habitants du village de Burgata (Navarre), ont repris la route de Madrid, après avoir été expulsés de leur pays par les troupes de M. Canovas del Castillo.

Des ingénieurs de la compagnie du chemin de fer, s'étant rendus sur les lieux de la catastrophe du pont d'Audua, ont déclaré qu'il était dû à la malveillance. Les auteurs avaient arraché les rails sur le pont et ils ont ainsi causé le déraillement du train qui, en s'éloignant, a entraîné avec lui une partie du pont. Aucun coupable n'a encore été arrêté.